

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 035-263505778-20240328-2024_06-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 - 06

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noval-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 28 Mars 2024 à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S. puis de M Sébastien GUERET, président du C.C.A.S à compter de 19H15.

Nombre de membres

En exercice: 15 Présents 12 Votants 13

Date de la Convocation: 18 Mars 2024

Présents: MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Eric CHOPIN, Agnès BLANCHARD, Michel BOURTOURAULT, Béatrice CLOAREC, Sébastien GUERET, Muriel SERRE, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY

Absents excusés: MM. MOTET, LESAGE, PERRIN-RAMAGE

Mme MOTET a donné pouvoir à M. NICOLLE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2023

Au vu de la concordance des résultats entre la gestion du comptable et celle de l'ordonnateur, attestée par Monsieur le Receveur Municipal et en accord avec ce dernier.

Le compte administratif 2023 tel qu'il ressort de la comptabilité de l'ordonnateur laisse apparaître :

Un résultat (excédent cumulé) de fonctionnement 2023 de : 21 532,64 €

Le résultat de fonctionnement 2023 à affecter au Budget Primitif 2024 est de: 21 532,64 €

Il est donc proposé d'affecter ce résultat de 2023 au compte 002 en recettes de fonctionnement

Après discussion, le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme Le Maire, Président du CCAS Sébastien GUERET